



Alors que les élections législatives n'ont pas encore eu lieu, Emmanuel Macron annonce la création d'une instance *ad hoc* (dénommée Conseil National de la Refondation)...dont les prérogatives sont celles...du Parlement !

Dans ces conditions, à quoi va servir l'Assemblée Nationale, nouvellement élue ? Peut-on jouer ainsi avec les institutions ? Et les nouveaux élus accepteront-ils de se voir dépossédés de leur mission ?

Car, selon les dires du président de la République, le futur « Conseil National » se verrait chargé de traiter du pouvoir d'achat, de la santé, de l'environnement, de l'éducation et des institutions...

Si tel était le cas, que ferait le Parlement ? Et au nom de quoi les *élus* devraient-ils s'effacer devant ceux qui seront *nommés* dans la future instance ?

Emmanuel Macron précise qu'outre les élus, il y aurait dans cette instance les représentants des « forces vives », économiques, sociales, associatives, etc.

Mais alors, à quoi sert le Conseil économique social et environnemental (CESE) qui existe déjà – en plus de l'Assemblée Nationale et du Sénat ?

Et pour faire bonne mesure, Emmanuel Macron ajoute au futur aréopage une part de citoyens « tirés au sort » supposés être plus légitimes que les élus parce qu'étant le fruit du hasard qui serait lui, pur, juste et impartial à l'opposé des électeurs qui ne le seraient pas.

J'ai déjà dit mon désaccord avec ce dernier choix. La démocratie consiste à proposer aux citoyens d'élire ou de ne pas élire des candidats qui s'engagent sur un programme. Ce n'est pas une loterie. C'est même le contraire d'une loterie.

## « CNR » : à quoi va servir l'Assemblée Nationale ?

Publication : mardi 7 juin 2022 08:24

---

J'ajoute que ces initiales « CNR », qui se réfèrent au Conseil National de la Résistance, représentent un bien trop précieux pour couvrir une opération qui aurait pour effet de contourner, de doubler, et en fait d'affaiblir le Parlement qui est, faut-il le rappeler, composé d'élus de la Nation.

Non, il ne faut pas jouer avec les institutions !

Jean-Pierre Sueur

La prise de position de Jean-Pierre Sueur à ce sujet a été reprise dans deux articles du *Monde* et de *Libération*.

>> [Jean-Pierre Sueur dans \*Le Monde\*](#)

>> [Jean-Pierre Sueur dans \*Libération\*](#)